

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SDHI : LE BUREAU DES PÉTITIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN ACCEPTE LA PÉTITION DE POLLINIS ET DES CHERCHEURS PIERRE RUSTIN ET PAULE BÉNIT

LE 8 NOVEMBRE 2019 – Le Bureau des pétitions du Parlement européen a validé aujourd'hui la conformité de la pétition déposée le 3 juin 2019 par POLLINIS et les chercheurs Pierre Rustin, directeur de recherches au CNRS/Inserm et Paule Bénit, ingénieure de recherches à l'Inserm.

Ces chercheurs avaient lancé l'alerte en France en 2018 sur les risques posés par les pesticides SDHI pour la santé humaine. Devant l'urgence environnementale et l'inertie des pouvoirs publics face à l'obsolescence manifeste des tests d'homologation qui ont permis la mise sur le marché des fongicides SDHI, POLLINIS avait décidé de se saisir de ce dossier.

Cette pétition commune demande une réévaluation d'urgence des SDHI et l'application du principe de précaution. Elle vise à interpeller le Parlement européen sur l'urgence de :

1. évaluer ou réévaluer les substances SDHI en tenant compte des mécanismes de toxicité qui leur sont propres avec des tests adaptés ;
2. mettre à jour la procédure d'évaluation des pesticides en y intégrant ces nouveaux tests ;
3. appliquer le principe de précaution tant que les résultats de ces tests additionnels ne seront pas connus.

POLLINIS demande désormais aux députés européens de se saisir de ce sujet alors que la pétition mise en ligne par l'association réclamant la suspension de l'autorisation de mise sur le marché des SDHI a réuni plus de 360 000 signatures à ce jour.

Les sympathisants de l'association, grâce à leurs dons, ont déjà permis à POLLINIS de commanditer des études scientifiques indépendantes en partenariat avec l'Inserm et l'Université de Bologne, en Italie, afin de mesurer précisément l'impact réel des fongicides SDHI sur les abeilles, les pollinisateurs sauvages et la santé. Les résultats des études supervisées par Pierre Rustin ont été publiés ce jour. Les autres sont attendus début 2020.

« Les fongicides SDHI ont été autorisés sur la base de tests d'homologation inadéquats qui ne peuvent pas garantir l'innocuité de ces substances et il est inquiétant de constater que c'est désormais aux citoyens de pallier les lacunes du système actuel, alerte Nicolas Laarman, délégué général de l'ONG POLLINIS. Les autorités sanitaires se contentent d'avis lénifiants alors que les études indépendantes pointent vers un scandale sanitaire pour la santé et la biodiversité ».

DOSSIER DE PRESSE :

- **Texte de la pétition au Parlement européen** : <https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2019/06/petition-parlement-europeen-fongicides-sdhi-06.2019.pdf>
- **Lien vers la pétition #StopSDHI** : <https://info.pollinis.org/stopsdhi/>
- **Interview vidéo de Pierre Rustin et Paule Bénit** : [#STOPSDHI : Les fongicides SDHI sont une bombe à retardement pour notre santé et l'environnement.](#)